

Compte de résultat simplifié

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation Achats Autres charges externes Autres services extérieurs Impôts et taxes Charges de personnel Autres charges Dotations aux amortissements et provisions	300,00	Sans objet	Produits d'exploitation Cotisations Subventions Autres produits Transfert de charges Reprise des amortissements et provisions	5 076,06	Sans Objet
Total charges exploitation (I)	300,00		Total produits exploitation (I)	5 076,06	
Charges financières (II)	26,92		Produits financiers (II)		
Charges exceptionnelles (III)			Produits exceptionnels (III)		
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)			Contribution de financements - Report des ressources non utilisées Des exercices antérieurs (IV)		
Total des charges (I+II+III+IV)	326,92		Total des produits (I+II+III+IV)	5 076,06	
Solde créditeur : Excédent	4 743,14		Solde débiteur : Excédent		
Total général	5 076,06		Total général	5 076,06	

Bilan simplifié

		Bilan simplifié avant répartition					
ACTIF	N		N+1		PASSIF	N	
	Brut	Amortissement Et dépréciation	Net	Net			
Actif immobilisé							
Immobilisations incorporelles				Sans	Fonds syndicaux		Sans
Immobilisations corporelles				Objet	Réserves		Objet
Immobilisations financières					Report à nouveau	4 743,14	
TOTAL (I)					Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 743,14	
Actif circulant					TOTAL (I)	4 743,14	
Stock et fournitures					Provisions (II)		
Créances					Fonds dédiés (III)		
TOTAL (II)					Dettes financières		
Disponibilités (III)	4 743,14		4 743,14		Dettes diverses		
Comptes de régularisation (IV)					Comptes de régularisation (V)		
TOTAL Actif	4 743,14		4 743,14		TOTAL Passif	4 743,14	

ANNEXE COMPTABLE

Le compte bancaire du syndicat a été ouvert le 13 avril 2012 auprès du Crédit Coopératif.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 13/04/2012 au 31/12/2012.

La présente annexe fait partie intégrante des résultats financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

Les comptes ont été arrêtés par le bureau du syndicat le 30 avril 2014. Ils ont été approuvés par le conseil syndical le 30 avril 2014.

N°	information	Page
1	Faits majeurs de l'exercice	2
2	Règles et méthodes comptables	2
3	Tableau des immobilisations	3
4	Tableau des amortissements	3
5	Etat des créances	4
6	Tableau des provisions pour risques et charges	4
7	Etat des notes	4
8	Tableau des ressources	5
9	Effectifs	5
10	Contributions volontaires en nature	5

1 - Faits majeurs de l'exercice

L'exercice 2012 est le premier exercice de publication des comptes du syndicat en application du règlement comptable n°209-10 issu de la loi du 20 août 2008.

Le syndicat a été créé le 27 février 2012. Son compte bancaire a été ouvert le 13 avril 2012.

L'exercice 2012 est le premier exercice.

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|--------|
| • Agencements et installations générales | 10 ans |
| • Matériel de bureau | 5 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |
| • Mobilier | 5 ans |
| • Concessions et logiciels | 3 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans |

La variation des immobilisations au cours de l'exercice est :

3/ tableau des immobilisations (sans objet pour l'exercice)

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Début D'exercice	Acqui- sitions	Sorties	Fin D'exercice
Logiciels, licences, site internet TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Installations générales, agencement Matériel de transport Matériel de bureau Matériel informatique Mobilier TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations Dépôts et cautionnements Prêts TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE				

4 - Tableau des amortissements (sans objet pour l'exercice)

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amort. début D'exercice	Dotation de l'exercice	Diminution Ou reprise	Amort. fin D'exercice
Logiciels, licences, site internet TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Installations générales, agencement Matériel de transport Matériel de bureau Matériel informatique Mobilier TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL DES AMORTISSEMENTS				

5 - Etat des créances (sans objet pour l'exercice)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an

CREANCES	Brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances A moins d'un an	Echances à plus d'un an
<i>Créance de l'actif immobilisé</i>			
Créance rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
<i>Créance de l'actif circulant</i>			
Créance clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES			

(1) prêts accordés en cours d'exercice

6 - tableau des provisions pour risques et charges

Le syndicat n'a pas de provisions pour risques et charges

7 - Etat des dettes (sans objet pour l'exercice)

Le syndicat n'a pas de dettes.
Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.
L'ensemble des dettes a une échéance à moins d'un an.

Dettes	Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à Moins d'1 an	Echéance à Plus d'1 an	Echéance à plus de 5 ans
Emprunt (2) obligations convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunt (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts (2) et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES				

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

8 - Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du Code du travail.

Le détail des ressources est le suivant :

Ressources de l'année 2012	
Cotisations reçues	5 070,06
Reversements de cotisations	- 300,00
Subventions reçues	
Autres produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL DES RESSOURCES	4 770,06

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

Le règlement du reversement à Solidaires 93 et à l'Union Syndicale Solidaires peut intervenir jusqu'au 25 janvier de l'année N+1 au plus tard.

9 - Effectif moyen de salarié

Le syndicat n'emploie pas de salariés.

Le syndicat a engagé une démarche volontaire d'évolution des contributions en nature, moyens humains et matériel dont il bénéficie pour son fonctionnement au quotidien.

10 - Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, le syndicat a bénéficié des avantages en nature suivants :

Avantage en nature	Nombre et unité	Entreprise
Salarié mis à disposition :		
Heures syndicales (Crédit de temps Complémentaire)	343 heures	CCAS
Mise à disposition d'un local à Montreuil (93100)	10 M ²	CCAS
Mise à disposition d'un local à Levallois (92300)	10 M ²	EDF

La valorisation de ces avantages n'a pas été possible en l'état des informations dont dispose le syndicat.

ELEMENTS POUR LA DECLARATION DE TRESORERIE DU SYNDICAT 2012

Ouverture du compte le 13 avril 2012

Solde : 00,00 €

Solde au 31 décembre 2012 : 4 743,14 €

DEPENSES

Frais de tenu du compte et envoi de chéquier : 26,92 €

Chèque de cotisations à Solidaires 93 : 300,00 €

Total des dépenses : 326,92 €

RENTREES

Dépôts de chèques de cotisations : 1 546,10 €

Virement reçu de cotisations : 5,00 €

Chèque de Sud Energie : 3 518,96 €

Total des rentrées : 5 070,06 €

.../...

Heures de délégation

Déléguée syndicale siège : 20 h/mois X 12 = 240 h/an

Heures complémentaires : 343 h/an